

Examiner vos options de retraite – tableau de comparaison

Versement au comptant	Rente traditionnelle	Rente à revenu variable	FERR	Combinaison FERR et rente
Impôt sur le revenu				
<ul style="list-style-type: none"> Les capitaux retirés sont imposables à titre de revenu. Susceptible de vous faire passer à une tranche d'imposition supérieure. Les intérêts et le revenu de placements générés par les sommes retirées s'ajoutent au revenu imposable. 	<ul style="list-style-type: none"> Seuls les versements touchés s'ajoutent à votre revenu imposable. 	<ul style="list-style-type: none"> Seuls les versements touchés s'ajoutent à votre revenu imposable. 	<ul style="list-style-type: none"> Seuls les versements touchés s'ajoutent à votre revenu imposable. 	<ul style="list-style-type: none"> Seuls les versements touchés s'ajoutent à votre revenu imposable.
Choix des placements				
<ul style="list-style-type: none"> s.o. 	<ul style="list-style-type: none"> Aucune décision à prendre en matière de placements. 	<ul style="list-style-type: none"> Contrôle sur les décisions en matière de placements. 	<ul style="list-style-type: none"> Contrôle sur les décisions en matière de placements. 	<ul style="list-style-type: none"> Sous la composante rente, aucune décision à prendre en matière de placements. Contrôle sur les décisions en matière de placements pour la composante FERR.
Protection du revenu				
<ul style="list-style-type: none"> Votre revenu pourrait être épuisé avant votre décès. 	<ul style="list-style-type: none"> Avec une rente viagère ou une rente réversible, votre revenu ne peut s'épuiser avant votre décès. 	<ul style="list-style-type: none"> Avec une rente viagère ou une rente réversible, votre revenu ne peut s'épuiser avant votre décès. 	<ul style="list-style-type: none"> Votre revenu pourrait être épuisé avant votre décès. 	<ul style="list-style-type: none"> Avec une rente viagère ou une rente réversible, votre revenu ne peut s'épuiser avant votre décès.
Options de revenu				
<ul style="list-style-type: none"> s.o. 	<ul style="list-style-type: none"> Différents types 	<ul style="list-style-type: none"> Différents types 	<ul style="list-style-type: none"> Souplesse pour 	<ul style="list-style-type: none"> Voir FERR et rente

	<p>de rentes agréées sont disponibles.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Possibilité de choisir parmi différentes périodes garanties. • Le montant de la rente et les modalités de versement ne peuvent être modifiés une fois que le service de la rente a débuté. 	<p>de rentes agréées sont disponibles.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Possibilité de choisir parmi différentes périodes garanties. • Les versements fluctuent en fonction des résultats réels des placements. 	<p>ce qui est de modifier le versement du revenu.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un revenu minimum doit être touché chaque année. • Votre actif est assujéti aux fluctuations des marchés. ■ Possibilité de souscrire à une rente en tout temps. 	<p>traditionnelle pour plus de détails.</p>
Périodicité des versements				
<ul style="list-style-type: none"> • Vous pouvez retirer la totalité ou une partie de vos capitaux. 	<ul style="list-style-type: none"> • Possibilité de toucher un revenu mensuel, trimestriel, semestriel ou annuel. 	<ul style="list-style-type: none"> • Possibilité de toucher un revenu mensuel, trimestriel, semestriel ou annuel. 	<ul style="list-style-type: none"> • Possibilité de toucher un revenu mensuel, trimestriel, semestriel ou annuel (sujet aux règles de minimum applicables). • Possibilité d'effectuer des retraits forfaitaires. 	<ul style="list-style-type: none"> • Voir FERR et rente traditionnelle pour plus de détails.